

**Annonces du ministre G. Attal sur l'enseignement scolaire du 5/12/2023.
Communiqué du SAGES (8/12/2023).**

Nous savons gré au ministre G. Attal d'avoir rompu avec la mauvaise habitude de ses prédécesseurs de dévoiler leurs projets dans la presse et les média payants avant d'en faire part à tous les personnels concernés. Dans sa lettre adressée à tous les professeurs et membres de la communauté éducative (*), un ministre fait enfin le constat officiel que les réformes menées précédemment, y compris par son collègue dans le précédent gouvernement, n'ont abouti, entre autres, qu'à une baisse de niveau constatée depuis longtemps par les professeurs eux-mêmes, et à la suppression de leur autorité et au dénigrement de leur expertise pédagogique. Il reconnaît, et c'est une première pour un ministre de l'EN, que le brevet des collèges et le baccalauréat ne sont plus que de la fausse monnaie scolaire ayant perdu tout crédit, qui ne permet plus de valider les acquis d'une scolarité et de suivre avec profit les études du cycle suivant. Les mesures qu'il propose pour remettre les savoirs et les apprentissages au centre de l'école constituent un changement de cap complet par rapport aux politiques mises en œuvre depuis 40 ans. Nous prenons acte de la volonté du ministre de mettre fin à la remontée systématique des notes aux examens. Mais si l'accès au lycée est conditionné à l'obtention d'un brevet des collèges raisonnablement exigeant, une proportion significative d'élèves de troisième sera recalée à cet examen. Les « prépas lycée » que propose le ministre pour les recalés au brevet pourront-elles accueillir autant d'élèves ? Ces classes seront-elles hébergées dans les lycées ou les collèges ? Et avec quels professeurs ? A moins qu'ils soient remplacés par des écrans connectés à une intelligence artificielle pour remédier à leur lacunes, comme le propose le ministre dès septembre prochain pour les lycéens ?

Les professeurs de collège ne cachent pas leur joie de voir la fin de l'évaluation par compétences, usine à cases et cache-misère scolaire, mais le contrôle continu va encore compter pour 40% de la note finale au brevet des collèges, imposant aux professeurs d'être « bienveillants » dans leur notation sous la pression de la direction des établissements et des parents d'élèves. La constitution de groupes de niveau en mathématiques et en français peut être une solution à l'hétérogénéité des classes, à condition que les groupes accueillant les élèves en difficulté restent à effectif limité et que cela ne surcharge pas les autres groupes au prétexte qu'ils rassemblent les élèves les plus à l'aise en mathématiques et en français. Il faudra donc déployer des moyens humains supplémentaires et non utiliser un système de vases communicants. Ces moyens existent déjà avec le « pacte enseignant » qui devraient intégrer obligatoirement pour ses signataires de prendre en charge les groupes à besoins pédagogiques renforcés. Cependant, nous réclamons toujours à court terme une réduction des effectifs dans les classes des collèges et des lycées français, les plus chargées de l'OCDE. Les comparaisons internationales montrent de façon constante que les pays où le niveau des élèves est plus élevé qu'en France sont ceux où les classes sont les moins chargées. Mais cette solution n'a malheureusement pas été retenue par le ministre et pour cause, après la suppression de 8000 postes de professeurs ces 6 dernières années et les difficultés de recrutement qui s'amplifient.

Quant au baccalauréat, aucun changement n'est annoncé hormis une épreuve anticipée en fin de première pour les mathématiques du tronc commun. Il aurait fallu abaisser la part du contrôle continu à l'examen pour rendre au diplôme sa certification à pouvoir suivre dans l'enseignement supérieur et surtout en finir avec la pression à la hausse sur les notes constatée depuis la mise en place de la réforme. Le grand oral devrait aussi évaluer les connaissances des candidats dans leurs disciplines de spécialité au lieu d'être un simple exercice de rhétorique purement formel. Pour redresser le potentiel scientifique et industriel de la France dans la compétition entre nations, comme le président de la

République et le gouvernement disent le souhaiter, il est urgent de recréer une vraie filière scientifique au lycée à l'image de l'ancienne série C, et ce dès la classe de seconde. Pour enseigner dans cette filière d'excellence retrouvée, nous demandons que la priorité soit accordée aux professeurs agrégés, les plus à même de préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur.

(*) <https://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226>



<https://le-sages.org>